/...

2015 1ère commune cévenole et lozérienne pour l'extinction totale de l'éclairage public de nuit.
2016 Création d'un cabinet infirmier.
2016 Rénovation complète de l'école et création de deux logements.
2017 Aménagement du Bourg Centre : réseaux secs et humides + chaussée et restauration du patrimoine (fontaines, lavoir, places, Parc des Ormes, aménagements paysager).
2019 Dans le cadre d'une Déclaration d'Utilité Publique, rénovation de l'ensemble des captages eau potable (Périmètre de Protection Immédiat), des bâches de pompages, des réservoirs et interconnexion.
2021 Acquisition du château de Barre des Cévennes.

LES PROJETS EN COURS 2022

- Bourg Centre Occitanie ;
- Plan Local d'Urbanisme ;
- Site Patrimonial Remarquable ;
- Haut Lieu de l'Agropastoralisme (UNESCO) : deuxième phase en cours : modules UNESCO, module sur scénographie intégrant le pastoralisme, une école de bergers, une école de chiens de bergers, les foires, les camisards aux maquisards, transfert des services municipaux et d'une agence postale communale. Création d'une boutique d'artisanat d'art, d'un restaurant et d'une halle démontable (section B parcelle 68 et 193) ;
- Ecole des bergers ;
- Foire commerciale à bestiaux d'automne située à la salle polyvalente (réhabilitation), au stade et sur les terrains mitoyens (section B parcelle 647) ;
- Mise en place de la dénomination et de la numérotation des voies de la commune.

LES PROJETS 2023 - 2025

- Contournement du Bourg Centre par le Castelas : création d'une piste forestière ;
- Rénovation de la ferme du Bramadou : création d'un habitat partagé (PNC) ;
- Création de 4 studios liés au projet de Haut Lieu, à l'ancienne mairie, Grand'Rue (mairie actuelle) destinés aux étudiants et aux chercheurs, cabinet infirmier, salon de massage, médecin (section B parcelle 126) ;
- Zone d'activité et garage communal (section B parcelle 647) ;
- Alimentation en eau potable de neuf lieux-dits (extention possible sur trois lieux-dits supplémentaires).
- Création d'un habitat participatif, écologique, connecté et autonome dans le contexte de l'engagement de l'Etat au service des tiers-lieux dans les territoires ruraux (section H parcelles 138, 141, 142 et 144) ;
- Rénovation de l'église et du cimetière attenant (section B parcelles 50 et 51) ;
- Création de 4 à 6 lots (section H parcelle 142) ;
- Installation d'un berger et d'une ferme écotouristique ;
- Logement des personnes âgées : construction d'un béguinage (minimum 10 logements), aménagement d'un parcours arboré dans le prolongement du Parc des Ormes, de jardins partagés, d'une salle communale, d'équipements de remise en forme (section B parcelle 536) ;
- Salle polyvalente : accueil foire commerciale à bestiaux (section B parcelle 619) ;
- Gendarmerie : mise en sécurité, voirie et isolation (section B parcelle 194, 615 et 617) ;
- Village de gîtes : mise en place de chaudières à granulés de bois pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire dans les gîtes (section B parcelle 646).
- Ecole : remplacement de la chaudière au fioul par une chaudière à granulés de bois pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire (section B parcelle 433) ;
- Aménagement du village Le Malhautier ;
- Voirie et aménagements Le Mazeldan ;
- Acquisition et Rénovation du Temple (section B parcelles 12).

LES PROJETS 2026 - 2028

- Rénovation du château de Barre des Cévennes.
- Poursuivre la rénovation du Centre Bourg : place de l'école, rue sous Barre, parking, ruelles et androunes.
- Enfouissement des réseaux électriques

LES PROJETS POUR LES ANNEES 2030

- Rénovation de la chaussée, des réseaux, du mobilier urbain au lotissement Bellevue, HLM, parkings et village de gîtes.
- Reprise de la voirie à Malafosse, Billière, le Malhautard, le Malhautier, la Cure, le Bartas, les 4 Chemins, le Bousquet, Bel Air.
- Evolution du Plan Local d'Urbanisme.

Ouverture de la Mairie : lundi, mardi et jeudi, de 8h à 12h.
Téléphone : 04 66 45 05 07 – Courriel : mairie.barre-des-cevennes@orange.fr

Barre des Cévennes

Barre des Cévennes

Patrimoine ● Local ● Unesco ● Sociabilité

Bulletin municipal ● N°1 ● Printemps 2022

EDITO

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de vous proposer ce nouveau bulletin municipal après une interruption de deux ans.

Le Conseil municipal est au travail. Il vient d'élaborer le Budget primitif 2022, d'approuver le Compte administratif 2021 et les Restes à réaliser. Ce bulletin revient largement sur l'état des finances de la commune et le projet de Haut-Lieu de l'Agropastoralisme (UNESCO) porté par toute l'équipe lors de la dernière campagne électorale.

En deuxième partie, le cabinet d'étude chargé d'accompagner la commune pour élaborer le Plan Local d'Urbanisme a demandé la liste des projets réalisés ces dix dernières années et ceux à venir jusque dans les années 2030. Ce ne sont que des projections. Les futurs Conseils municipaux les adopteront en fonction de la réalité du terrain. Le programme de l'équipe actuelle a été repris notamment dans le cadre des contrats territoriaux. Il s'agit d'un document de travail qui sera abordé prochainement en réunion public. D'ici-là, vos retours sont attendus !

Dans le prochain bulletin programmé au mois de juin, nous reviendrons sur les chantiers entrepris par la commune : installation d'une citerne de 300 m^3 pour la protection de nos biens contre les incendies, la voirie, les coupe-feux dans nos forêts, les pistes forestières, le contournement du Castelas, le village de gîtes, la salle polyvalente, l'extension du service public et, bien sûr, les festivités de cet été.

Bonne lecture.

François Rouveyrol,
Maire et Vice-Président de
la Communauté des Communes
Gorges Causses Cévennes

La Lozère Nouvelle – Août 2019

Barre des Cévennes, un Haut-Lieu de l'Agropastoralisme

Une réunion publique qui se clôt par les applaudissements unanimes de l'assemblée, voilà qui mérite d'être signalé. M. Robert Aigoin, Conseiller départemental, était venu pour réaffirmer l'importance de ce projet pour lequel la détermination du Département est totale. Ce mardi 30 juillet, la cinquantaine de personnes accueillies par M. François Rouveyrol, maire de la commune, ont pu écouter les explications détaillées de plusieurs personnalités. Outre M. Aigoin, ont pris part à cette rencontre Mme Morgane Costes-Marre, directrice de l'Entente interdépartementale (UNESCO) et accompagnée de Mme Céline Tastet, M. Bertrand Fischer, pour le Département, avec Mme Caroline Entraygues, du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, Mme Marianne Benoit, pour le Parc National des Cévennes, et M. Henri Couderc, président de la Communauté des communes Gorges Causses Cévennes.
Tous ont souligné l'opportunité d'implanter à Barre des Cévennes l'un des trois Hauts-Lieux de l'Agropastoralisme en Lozère.
Une telle reconnaissance mondiale (…) est une formidable chance pour le village : le label UNESCO est un bien précieux auquel beaucoup aspirent.

Les finances de la commune et le Haut-Lieu de l'Agropastoralisme (UNESCO)

L'élaboration du budget 2022 reflète l'excellente santé financière de la commune parfaitement à l'équilibre. **Section de fonctionnement** : dépenses 673.602,70 € équilibrées par les recettes. **Section d'investissement** : dépenses 1.304.196,79 € équilibrées par les recettes.
Il y a un an, à la demande de la commune, une Inspectrice des Finances Publiques de la Direction départementale de la Lozère est venue analyser la situation arrêtée au 31 décembre 2020, avec en toile de fond le projet de Haut-Lieu de l'Agropastoralisme (UNESCO). Elle remarque que *"... Barre des Cévennes a été retenue parmi trois sites..."* sur le Département. Ses conclusions sont sans équivoques et reprennent ceux des magistrats de la Cour Régionale des Comptes en 2017 : *"La gestion de la commune est saine"*. Si on prend en compte les commentaires tout en réserves et en retenues des fonctionnaires de l'Etat, on peut traduire par : *"Les finances de la commune sont excellentes"*.
Un an plus tard, les chiffres s'améliorent : la même Inspectrice valide le montant de 566.520,79 € disponibles en fonds propres pour l'investissement et celui de 600.000,00 € de capacité d'emprunt, avec la volonté de toujours rester à un niveau d'endettement très sécurisé. En douze ans, jamais la commune n'a eu autant de moyen pour réaliser ses investissements.

Faible niveau d'endettement

Pour enfoncer un peu plus le clou, le Centre de Gestion de la Lozère a mis à disposition de la commune deux fonctionnaires formés à l'élaboration des budgets. Ils notent à leur tour qu'il n'y a pas de problème de trésorerie à Barre des Cévennes : tout est positif, que ce soit en fonctionnement, en investissement et les Restes à réaliser. Ils évoquent *"... la bonne gestion financière de la commune et (...) la capacité d'autofinancement qui est deux fois supérieure à Barre des Cévennes par rapport aux autres communes de même strate"* ainsi qu'un endettement faible. **Un des fonctionnaires relève : *"Bon travail de financement extérieur"*. Cela fait plaisir !**
Une bonne nouvelle n'arrivant pas seule, les élus ont décidé de ne pas augmenter les impôts locaux pour la douzième année consécutive, nous permettant d'arriver dorénavant à des niveaux tout à fait comparables, voire inférieurs, aux autres communes Bourg-centre du Département.

Il y a une "marque de fabrique" à Barre des Cévennes observée par nos voisins : cette capacité à aller chercher toutes les opportunités et des lignes budgétaires adaptées à chaque projet barrois (Europe, Etat, Région, Département, Communauté de Communes, ...). Cela rappelle d'ailleurs le "cri" de l'ancien Maire d'Ispagnac en pleine réunion de négociation réunissant les Maires du sud du Département : *"François, tu nous prends tout !"* Effectivement, presque deux millions de coûts de travaux pour la traversée du Bourg-centre, à cette époque. En mars dernier, le Président et le Directeur général des Services de la Communauté des Communes Gorges Causses Cévennes renchérissent : *« Barre des Cévennes a siphonné* (sic !) *l'enveloppe communautaire »*.

Chercher toutes les opportunités et des lignes budgétaires adaptées à chaque projet.

Des travaux d'importance, il y en a eu en dix ans : Ecole, Station d'épuration, Captages, Ancienne Gendarmerie (logements, commerces, ...), Gendarmerie, Cabinets vétérinaires et infirmiers, Village de gîtes, Sauvegarde du patrimoine légué par les Anciens... Six millions d'euros de subventions...
Aujourd'hui, les élus du Conseil municipal n'ont pas chômé depuis les dernières élections si on énonce les projets en cours (2021/2022) :
- la piste forestière autour des 4 Chemins (100.000 €), quasiment 97% de subventions. Habituellement, les autres communes cévenoles n'ont que 30% ;
- le Site Patrimonial Remarquable (40.000 €), 80% de subventions. Un record inégalé. Les autres communes qui se l'arrachent, notamment sur la côte basque (parce qu'ils ont saisi tout l'intérêt d'un SPR pour leur commune), ont, au maximum, 50%.

D'autres exemples passés :
- l'Ecole (400.000 €), 80% de subventions. Une autre commune mitoyenne, à la même période et pour un montant similaire n'a eu que 57% ;
- la Station d'épuration par filtre planté de roseaux (450.000 €), 70%. Une commune mitoyenne, toujours à la même période, n'a pas obtenu plus de 30% ;
- l'Aménagement du Bourg-centre en 2017 (environ 2.000.000 €), 80%.

.../

/... De très nombreuses communes n'obtiennent pas les mêmes montants. Comment fait-on à Barre des Cévennes ? Le caractère des cévenols, c'est le travail et la patience. Ceux qui passent devant la Mairie remarquent que la lumière est allumée du lundi au dimanche ainsi que les jours fériés. Il faut aussi souligner les liens de qualité et respectueux à l'égard de tous les interlocuteurs (Etat, PNC, ...). Enfin, la nature des projets barrois a convaincu.
En conclusion, la commune n'aura aucun problème d'argent pour réaliser son programme durant le mandat et bien au-delà, sans recourir à l'emprunt hormis pour le Haut-Lieu UNESCO, raison principale de la venue de l'Inspectrice des Finances Publiques pour évaluer une capacité d'emprunt "prudente" à 600.000,00 €.

Un projet d'envergure

Rappelons que le Haut-Lieu UNESCO, prévu au-dessus de la Place de l'Orient, est un projet de longue haleine et de grande qualité envié par nos voisins qui ont bien compris tout l'intérêt pour le village et les habitants. Notons les principaux équipements programmés (Dossier *David Poujol* et Délibérations du Conseil) : les Services municipaux (Mairie, Archives, ...) ; une Agence Postale communale ; un Restaurant ; une Boutique d'artisanat d'art ; un Office de Tourisme avec le Parc National des Cévennes ; une Scénographie autour des paysages cévenols, les drailles ; les modules UNESCO ; une Ecole des Bergers et de Chiens de Bergers ; l'Aménagement de la salle polyvalente pour accueillir la Foire à bestiaux ; des Sentiers d'interprétation ; une Foire commerciale annuelle d'automne à bestiaux. **Cinq à huit emplois directs seront créés**. Beaucoup d'autres emplois indirects bénéficieront du projet : camping, gîtes, tous les habitants qui proposent des nuitées, pizzeria, restaurants, ... Les artisans et les professions libérales auront forcément des perspectives économiques intéressantes.
A l'ancienne Mairie, quatre studios destinés notamment aux étudiants et aux chercheurs seront aménagés ainsi que le Cabinet infirmier, voire le salon de massage (discussions en cours). L'accueil d'un médecin est aussi envisageable.

SPR et Bourg-centre Occitanie, ces deux labels sont de très bons leviers pour attirer des financements complémentaires et priorisés vers les projets.

Le Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration est un outil majeur pour préparer soigneusement toutes ses étapes avec le Site Patrimonial Remarquable et le Bourg-centre Occitanie. Ces deux derniers labels sont, par ailleurs, de très bons leviers pour attirer des financements complémentaires et priorisés vers les projets publics et **privés** de Barre des Cévennes.
Avec chacun, nous voulons maintenir nos traditions, notre environnement, l'Occitan, l'Ecole, le Centre d'Incendie et de Secours, ... Nous ne sommes pas isolés. Le Pont-de-Montvert réalise aussi un Haut-Lieu UNESCO. Il est en passe de réussir son beau pari qui bénéficiera à tous les Pontois. Voilà deux communes en Lozère décidées à mettre un frein à l'hypercentralisation des projets où tout se décide, se fait et se concentre à Paris ou dans les villes Préfecture (Mende, ...). Nos institutions ont compris que la création d'une Ecole de Bergers et de Chiens de Bergers, l'interprétation des espaces cévenols fruit du travail séculaire des habitants, la transmission des savoir-faire doivent voir le jour sur nos territoires ruraux au plus près des habitants et des compétences. C'est une question de respect fondamental pour les Barrois comme pour les Pontois, et une réflexion à mener sur l'approfondissement de la décentralisation.

Plan Local d'Urbanisme (2022-2034) – Bourgs-Centre Occitanie (2022-2026) – Contrats territoriaux (2022-2025)

LES PROJETS RÉALISÉS

Remise en état des structures vieillissantes de la commune et création de services publics.

2012 Création d'un cabinet vétérinaire.
2013 et 2018 Travaux de requalification du Village de gîtes : obtention d'un classement 3 étoiles et de la labellisation « *Esprit Parc National* ».
2013 et 2018 Gendarmerie : rénovation de six logements, isolation phonique et thermique ; mise en sécurité.
2013 Ancienne Gendarmerie : création d'une épicerie, d'un café, de cinq logements, d'une annexe de la mairie.
2013 Nouvelle station d'épuration par filtre planté de roseaux (500 équivalent habitants).

.../